



Association Calade-Echecs
Agréée Jeunesse et sport

Siège social

Chez Noël PEYCLIT
325 Rue des jardiniers
69400 Villefranche sur saône
<http://www.calade-echecs.com>

Les joueurs, parents qui utilisent leur voiture personnelle pour transporter des joueurs à une compétition par équipe (ou un groupe de personnes pour un tournoi individuel après décision du bureau) peuvent se faire rembourser des frais de déplacement. Il suffit de remplir cet imprimé et de le faire valider par le trésorier du club. Aucun déplacement ou frais d'autoroute ne sera remboursé sans ce relevé. La valeur de remboursement du Km est de 0,15 €.

Association Calade-Echecs – Feuille de Relevé de Déplacement

NOM :	PRENOM :	N° immatriculation voiture :
Date du Déplacement :	Motif :	
Itinéraire Aller :	Lieu de départ : Lieu d'arrivée :	Kilomètres parcourus <input style="width: 80px; height: 30px;" type="text"/>
Itinéraire Retour :	Lieu de départ : Lieu d'arrivée :	Kilomètres parcourus <input style="width: 80px; height: 30px;" type="text"/>
TOTAL KILOMETRES	<input style="width: 60px; height: 30px;" type="text"/>	Date et signature du joueur (ou parents si mineurs)
Frais autoroute (joindre les justificatifs)	<input style="width: 60px; height: 30px;" type="text"/>	
SOMME A DEVOIR PAR LE CLUB	<input style="width: 60px; height: 30px;" type="text"/>	
Valeur du Km = 0,15 €		
Vous pouvez envoyer votre relevé à : Antoine Bonneau 1214, Montée de Bellevue 69480 Pommiers mail : a.bonneau69@gmail.com		Validation du trésorier de Calade-Echecs